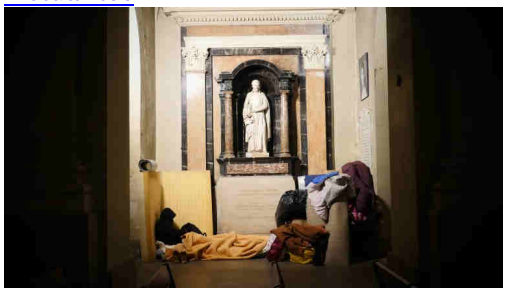
20261019 infoMigrants

https://www.infomigrants.net/fr/post/74229/lyon--une-centaine-de-mineurs-en-recours-a-la-rue-depuis-des-mois-mis-a-labri-par-la-mairie

Actualités



Un migrant dans l'église Saint-Polycarpe, le 9 décembre 2025, à Lyon. Crédit : Romain Philips / InfoMigrants

Lyon : une centaine de mineurs en recours, à la rue depuis des mois, mis à l'abri par la mairie

Par Maïa Courtois

Un nouveau lieu a été ouvert par la mairie de Lyon pour 130 mineurs non accompagnés en recours qui survivaient, jusqu'ici, dans un campement extrêmement précaire dans un parc de la ville. Une équipe socio-juridique doit être dédiée à leur accompagnement le temps que le juge des enfants se prononce sur leur recours pour faire reconnaître leur minorité.

Plus d'une centaine de jeunes non accompagnés en recours ont été mis à l'abri par la mairie de Lyon, a annoncé, jeudi 15 octobre, le conseil municipal. Alors que l'hiver approche, un bâtiment municipal, l'ancien internat Favre, situé dans le 4e arrondissement lyonnais, a été ouvert pour eux.

Au total, 130 jeunes ont été transférés vers l'internat. "Un diagnostic social a été organisé en amont pour lister les jeunes qui pourraient intégrer l'hébergement et leur présenter la solution proposée. Les services du CCAS (centre communal d'action sociale) sont ensuite venus au campement jeudi matin pour enregistrer les jeunes et les faire accompagner en bus à l'internat", raconte le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse à InfoMigrants.

Ces jeunes survivaient, certains depuis de longs mois, dans un camp aux conditions extrêmement précaires dans le jardin des Chartreux, dans le quartier de la Croix-Rousse, né en janvier 2025. Tous sont en attente d'une réponse à leur recours, engagé devant un juge des enfants, pour faire reconnaître leur minorité - et donc leur prise en charge par le département.

Jusqu'à 250 jeunes s'étaient regroupés dans ce lieu de vie informel. "C'est inhumain de vivre là-bas", confiait Ibrahim, un Malien de 16 ans, à InfoMigrants en décembre 2025. "On dort avec des rats. On mange très peu. Même se laver est un défi", assurait-il. "Je ne vous raconte pas quand il pleut. Ça coule partout. Les tentes deviennent humides et on vit dans la boue", abondait Laye, un Guinéen de 16 ans.

Suite à plusieurs nuits glaciales, fin novembre, quelques dizaines d'entre eux avaient trouvé refuge dans l'église Saint-Polycarpe, située dans le quartier, avec l'accord de l'Église.

Un accompagnement socio-juridique en réponse à une "situation inhumaine"

Le maire écologiste de Lyon, Grégory Doucet, a reconnu dans son communiqué du 15 octobre la "situation inhumaine dans laquelle se trouvent ces jeunes en situation de recours de minorité". Avant d'expliquer que "bien que cela ne soit pas de notre compétence, nous avons décidé d'ouvrir temporairement un lieu d'accueil afin de leur permettre de retrouver des conditions de vie dignes et sécurisées."

Au niveau de l'accompagnement, l'internat Favre doit proposer une équipe dédiée sur les 18 mois durant lesquels les jeunes sont, en moyenne, en attente de la réponse à leur recours. Le centre communal d'action social (CCAS) aura la gestion du lieu.

A lire aussi
Mineurs isolés étrangers : la France à nouveau épinglée par le Comité onusien des droits de l'enfant

Dans l'équipe ainsi financée et pilotée par la municipalité, on trouvera "17 personnes dont cinq travailleurs sociaux et cinq accompagnants logistiques, un cuisinier, un infirmier, un agent technique notamment, plus deux agents de sécurité", indique le média local Le Progrès. "Les jeunes hébergés bénéficieront d'un accompagnement social et sanitaire, notamment pour faciliter leur accès aux soins, à la scolarisation et au suivi de leurs démarches juridiques", précise LyonMag.

Car dans l'attente de la réponse du juge, ces jeunes ne disposent d'aucune aide de l'État. Ils ne sont considérés ni comme mineurs, ni comme majeurs : ils ne peuvent donc prétendre ni à la prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ni aux dispositifs de l'État réservés aux majeurs. "Ils sont complètement abandonnés des institutions", avait exposé à InfoMigrants Cédric, militant du collectif de soutien, dénonçant le fait qu'après les recours, "les trois quarts des jeunes sont reconnus mineurs et ont donc passé des mois dans un campement atroce pour rien".

Pas de place pour les nouveaux

L'Internat Favre accueille désormais les jeunes âgés d'au maximum 17 ans et 9 mois, en cours de procédure de recours. Sur son site internet, l'internat précise d'emblée une restriction : "De nouveaux jeunes ne seront pas accueillis après l'ouverture".

Ces règles posées par la structure et la mairie laissent de fait des jeunes de côté. D'abord, les jeunes majeurs : certains se trouvaient aussi au jardin des Chartreux, sans-abri. "Cinq jeunes, majeurs depuis peu, ont été hébergés à l'hôtel pour cinq nuits par la préfecture, sans perspective à ce jour à l'issue de ces cinq nuits", précise le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse.


Un migrant dans sa tente dans le camp du jardin des Chartreux, à Lyon, en France, le 9 décembre 2025. Crédit : Romain Philips / InfoMigrants

Surtout, le collectif s'inquiète du fait que l'internat ne prévoie pas l'accueil de nouveaux mineurs quand les premiers mis à l'abri libèreront des places le jour où ils seront reconnus et pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

"Nous demandons à la mairie de ne pas laisser dehors les jeunes qui vont arriver dans le futur, alors qu'elle disposerait de places pour les prendre en charge dans son dispositif. Il serait absurde que des jeunes se retrouve dehors alors que l'hiver arrive et que des places restent vacantes à l'internat, d'autant que les jeunes du campement étaient nombreux à être avancés dans leur procédure et devraient donc bientôt être pris en charge par l'ASE", explique le collectif à InfoMigrants.

Craintes de remises à la rue de jeunes avec le même profil

De fait, les craintes de voir de nouveaux mineurs isolés à la rue à Lyon sont réelles. Ces derniers mois, 102 places d'hébergement pour mineurs non accompagnés en recours à Lyon sont menacées de suppression par la Métropole de Lyon et la préfecture du Rhône.

Ces 102 places se trouvaient réparties dans deux lieux, créés en 2020 et connus sous le nom de dispositifs "Stations" : la station Milan et la station Rockefeller. Elles étaient à ce jour les seules places financées pour le public des mineurs en recours par la Métropole et la préfecture sur le territoire, rappelle Médecins du Monde dans un communiqué ; et avaient permis l'accompagnement de 738 jeunes en six ans.

Or : "La Métropole a bloqué les admissions en Stations depuis juin. Elle a déjà fermé la station Milan fin septembre. Une cinquantaine de places ont d'ores et déjà disparues. À ce jour, la Station Milan est vide et inutilisée et la station Rockefeller n'intègre plus aucun nouveau mineur en recours", détaille le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse.

Cinquante-six associations et syndicats se sont regroupés dans une coordination pour dénoncer ces fermetures programmées. Après une première manifestation le 16 septembre, ce comité a demandé un rendez-vous à la préfecture et à la Métropole, pour tenter de "sauver" au moins la station Rockefeller.